



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 12 août 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 12 août 2019 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

2019-08-175

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 12 août 2019.

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 août 2019 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019
- 3.2 Dépôt de la correspondance

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Ratification du mouvement de personnel – Juillet 2019
- 4.2 Ratification d'embauche – Monitrice au camp de jour

5. FINANCES

- 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Juillet 2019
- 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – Juillet 2019

6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

- 6.1 Octroi de contrat – L'Arsenal – Appel d'offres 2019-006-SSI – Achat de cylindres d'air respirable pour le combat des incendies
- 6.2 Approbation – Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque 2018

7. SERVICES URBAINS

- 7.1 Ratification et autorisation de paiement – Bon de commande TP-000684 – Entreprises S. Besner inc.
- 7.2 Ordre de changement – Groupe Civitas inc. – Réfection des infrastructures de la rue Legault

8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Aide financière – Régiment de Hull et du Royal Canadian Hussars



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- 8.2 Ajout – Conteneur de matière recyclable au Centre sportif Soulanges
- 8.3 Programme d'aide financière – Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges
- 8.4 Aide financière – Fondation maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges
- 8.5 Correction – Résolution 2019-05-115 – Demande de subvention – Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)

9. RÈGLEMENTS

- 9.1 Adoption – Règlement 173-2019 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 289 200 \$ pour le pavage de la rue des Prés

10. PAROLE AUX CONSEILLERS

11. PAROLE AU MAIRE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-08-176

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
18 juillet 2019	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Analyse – Changements nécessaires route 340	Nathalie Lanthier, Agente de liaison avec les partenaires
23 juillet 2019	Députée de Soulanges	Contribution – Programme soutien à l'action bénévole 2019-2020	Marilyne Picard

2019-08-177

RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – JUILLET 2019

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de juillet 2019;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de juillet 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2019-08-178

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

RATIFICATION D'EMBAUCHE – MONITRICE AU CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT le départ non volontaire d'une employée du camp de jour causé par la maladie;

CONSIDÉRANT que la nécessité d'avoir le nombre de moniteurs requis pour le bon fonctionnement du camp de jour;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de madame Laurie Favreau au poste de monitrice du camp de jour.

DE FIXER le salaire de madame Laurie Favreau à l'année 1 de l'échelle salariale des moniteurs de camp de jour votée en février dernier par la résolution 2019-03-066.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-08-179

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – JUILLET 2019

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2019-08 et la liste des transferts budgétaires du mois de juillet 2019 déposée lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2019-08 et la liste des transferts budgétaires du mois de juillet 2019;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2019-08 totalisant un montant de 361 968,57 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	141 661,64 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	73 471,22 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	70 999,87 \$
Salaires nets	75 835,84 \$
TOTAL	361 968,57 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

2019-08-180

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – JUILLET 2019

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 60 \$ pour le mois de juillet 2019 déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution
ou annotation

2019-08-181

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de juillet 2019 du directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 60 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

OCTROI DE CONTRAT – L'ARSENAL – APPEL D'OFFRES 2019-006-SSI – ACHAT DE CYLINDRES D'AIR RESPIRABLE POUR LE COMBAT DES INCENDIES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe a procédé à l'appel d'offres public 2019-006-SSI pour l'achat de cylindres d'air respirable pour les pompiers des municipalités de Saint-Polycarpe, Saint-Clet et Rivière-Beaudette;

CONSIDÉRANT que l'estimé pour l'offre de services, pour la municipalité de Saint-Polycarpe, s'élevait à 80 000 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 9 juillet 2019 à 10 h et qu'une seule entreprise a déposé sa soumission dans les délais prescrits, soit l'entreprise L'Arsenal;

Offre de prix total pour la municipalité de Rivière-Beaudette (taxes incluses)	Offre de prix total pour la municipalité de Saint-Polycarpe (taxes incluses)	Offre de prix total pour la municipalité de Saint-Clet (taxes incluses)
72 664,20 \$	72 664, 20 \$	72 664,20 \$

CONSIDÉRANT que la soumission a fait l'objet d'une analyse de conformité effectuée par le directeur du service de sécurité incendie;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat à l'entreprise L'Arsenal, pour la vente de cylindres d'air pour le service de sécurité incendie au montant de 72 664,20 \$, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise L'Arsenal un montant maximal de 72 664,20 \$ taxes incluses à même le règlement d'emprunt 163-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-08-182

APPROBATION – PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES 2018

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prescrit l'obligation, pour toute autorité locale chargée de l'application des mesures prévues au schéma de couverture de risque en matière de sécurité incendie de transmettre, au ministre de la Sécurité publique, dans les trois mois de la fin de son année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et ses projets pour la nouvelle année;

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté Vaudreuil-Soulanges est entré en vigueur le 26 mai 2010 et que le rapport annuel 2018 a été préparé par Michel Bélanger, directeur;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu copie du rapport annuel 2018 et ont pris connaissance de son contenu;



N° de résolution
ou annotation

2019-08-183



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le rapport annuel 2018 du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;

D'AUTORISER la transmission du rapport annuel 2018 à la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges afin qu'elle le transmette au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RATIFICATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT – BON DE COMMANDE TP-000684 – ENTREPRISES S. BESNER INC.

CONSIDÉRANT les travaux de réparations qui devaient être effectués à l'usine d'eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs problématiques sont survenues lors des travaux de réparations;

CONSIDÉRANT QUE ces problématiques nécessitaient rapidement des interventions et des matériaux supplémentaires;

CONSIDÉRANT la disponibilité de Les Entreprises S. Besner Inc.;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le bon de commande TP-000684.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à Les Entreprises S. Besner Inc un montant total de 12 773,43 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-414-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-08-184

ORDRE DE CHANGEMENT – GROUPE CIVITAS INC. – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE LEGAULT

CONSIDÉRANT que des travaux ont été effectués sur la rue Legault à même le règlement d'emprunt 160-2017;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'effectuer des travaux supplémentaires pour l'ajout de réfection de la rue du Parc;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 1 de l'entreprise Groupe Civitas inc. pour un montant total de 7 995,82 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 1 ainsi qu'à payer l'entreprise soit l'entreprise Groupe Civitas inc. un montant de 7 995,82 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 160-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-08-185

AIDE FINANCIÈRE – RÉGIMENT DE HULL ET DU ROYAL CANADIAN HUSSARS

CONSIDÉRANT que le Major Vince Marmion de l'escadron D du Régiment de Hull a déposé à la Municipalité de Saint-Polycarpe une demande d'aide financière dans le cadre d'un weekend d'exercices dans le secteur de Saint-Polycarpe, Ste-Justine de Newton et Sainte-Marthe;



N° de résolution
ou annotation

2019-08-186

2019-08-187



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT que les deux escadrons effectueront différentes tâches à être déterminées plus tard;

CONSIDÉRANT qu'ils organiseront un kiosque d'informations à l'intérieur de l'aréna afin d'informer les citoyens de leur présence sur notre territoire;

CONSIDÉRANT qu'ils s'approvisionneront directement chez nos marchands locaux (Pizza Giny et Chez Flamand);

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière d'une valeur de 750 \$ à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

DE PERMETTRE à l'escadron D du Régiment de Hull l'utilisation gratuite de la Salle Maurice-Ravary, du stationnement ainsi que des toilettes extérieures de Saint-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AJOUT – CONTENEUR DE MATIÈRES RECYCLABLES AU CENTRE SPORTIF SOULANGES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe désire prôner par l'exemple pour ses citoyens;

CONSIDÉRANT que la MRC de Vaudreuil-Soulanges souhaite implanter un conteneur de matières recyclables au Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT que la MRC de Vaudreuil-Soulanges souhaite signer un engagement avec la Municipalité de Saint-Polycarpe;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur des sports, loisirs, culture et vie communautaire, Martin Desrosiers, à signer la demande d'engagement avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'utilisation d'un conteneur de matières recyclables ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE – CONSEIL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT que le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges présente un programme de soutien pour l'innovation culturelle,

CONSIDÉRANT que le projet permettrait à des bénévoles de peindre les tuiles du plafond de la bibliothèque pour y donner une saveur artistique et locale;

CONSIDÉRANT que la responsable de la bibliothèque devra superviser les travaux du début à la fin;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

DE PRÉSENTER une demande de subvention au Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges;

D'AUTORISER le directeur des sports, loisirs, culture et vie communautaire, Martin Desrosiers, à signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.



2019-08-188
ou annotation

2019-08-189

2019-08-190



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DE LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière relative à l'événement « Souper gastronomique et viandes sauvages 2019 de la Fondation de la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges » ;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 300 \$ pour l'achat de 2 billets pour l'évènement « Souper gastronomique et viandes sauvages 2019 de la Fondation de la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges » ;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CORRECTION – RÉOLUTION 2019-05-115 – DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe est maintenant une Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT le plan d'action MADA de la municipalité;

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière pour le Programme d'Infrastructures Municipalités amie des aînés (PRIMADA);

CONSIDÉRANT que la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

CONSIDÉRANT que la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

DE PRÉSENTER une demande de subvention au PRIMADA 2019.

D'AUTORISER le directeur des sports, loisirs, culture et vie communautaire à signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ADOPTION – RÈGLEMENT 173-2019 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 289 200 \$ POUR LE PAVAGE DE LA RUE DES PRÉS

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Pierre Régimbald, et qu'un projet de règlement a été présenté à la séance ordinaire du conseil municipal du 8 juillet 2019, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.)



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 173-2019 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 289 200 \$ pour le pavage de la rue des Prés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Le conseiller François Lalonde souligne la vitrine intéressante de l'accueil de l'armée à Saint-Polycarpe.
- Le conseiller Normand Vincent apporte une clarification relativement au règlement d'emprunt pour le pavage de la rue des Prés qui aura lieu uniquement lorsque la rue sera complétée à environ 75 %.

PAROLE AU MAIRE

- Retour sur le bris électrique qui a occasionné le manque d'eau et l'avis d'ébullition préventif
- Ouverture officielle du parc Eucher-Aubry
- Anniversaire d'embauche de Julie Paradis
- Activation des travaux pour l'entretien des cours d'eau
- Avancement des travaux pour la réfection des routes suite aux affaissements sur le chemin Élie-Auclair
- Tournée de l'éclairage des rues de la municipalité
- Rencontre à venir entre les maires relativement au futur de l'aréna

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Lampadaire au troisième but du terrain de baseball est défectueux
- Informations sur le contenu de la lettre reçue par le MTQ
- Remerciement pour le remplacement du bac de recyclage

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 19 h 57 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 12 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Éric Lachapelle

Le maire

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.